

## **Droit de réponse à l'article du 12 06 2013 « Eoliennes à Crénorien »**

Les Associations Vent de délires et C du vent constatent que les élus locaux, en multipliant les avis favorables de construction d'éoliennes sur Scaër, vont favoriser la désertification de la partie nord de la commune, les éoliennes déjà implantées mettant les nerfs des riverains à très rude épreuve, ceux de Kervir étant particulièrement sollicités malgré les bonnes paroles distillées par le maire et les sociétés mises en cause.

Nous sommes surpris que les élus aient si peu de considération pour les habitants de la zone concernée et la validation du permis de construire de Crénorien par le Préfet n'est qu'une suite logique des décisions antérieures de la Cocopaq, de la commune de Scaër et de l'enthousiasme démesuré du maire de Scaër à vouloir développer cette zone industrielle habitée. Dans le cadre de l'Enquête publique, les 2 associations et les riverains avaient dénoncé l'avis favorable du commissaire enquêteur, balayant les arguments déposés et la crainte exprimée de nouvelles nuisances.

La commune pourra s'enorgueillir d'avoir participé généreusement à l'augmentation de la facture énergétique des ménages engendrée par le surcoût de vente de cette faible production d'électricité.

Le développement éolien nécessite, de plus, la construction de centrales à gaz pour compenser l'absence de vent. Pendant ce même temps, l'Allemagne, que nos politiques prennent très souvent comme modèle, développe depuis maintenant 3 ans la filière charbon lignite, économiquement plus rentable et plus sûre mais très peu soucieuse de l'énorme émission de gaz à effet de serre.

Quant à l'emploi induit, au niveau local pour ce type d'installation, il reste encore à démontrer.

Nous sommes également étonnés de certaines affirmations paraissant dans la presse et avons déjà communiqué à plusieurs reprises sur la production réelle de ces parcs éoliens, production que nous n'avons jamais obtenue de la part des promoteurs et de l'état, malgré nos demandes répétées.

Nous rappelons que d'après le calcul non contestable partant de la production nationale annuelle, un MW installé permet d'alimenter 300 foyers, et que même en Bretagne les habitants ont un chauffe-eau électrique, des appareils électroménagers et que beaucoup d'habitations pour des raisons de coût de construction utilisent le chauffage électrique en base ou en appoint.

L'honnêteté intellectuelle consiste à présenter des chiffres avec une argumentation non farfelue. Quant à l'efficacité du photovoltaïque en Bretagne, la météo aidant et les aides à l'installation étant quasiment supprimées, il semble aussi pertinent de vouloir mettre du soleil en bouteille.

Il ne reste plus aux habitants de toute cette partie nord concernant Scaër et Leuhan qu'à utiliser tous les moyens légaux mis à leur disposition pour maintenir la valeur de leur patrimoine, préserver leur santé, faire respecter leur environnement et garantir leur droit au sommeil et celui de vivre en zone rurale dans un endroit qu'ils avaient choisi avant destruction des sites par des machines qui n'ont pas encore prouvé leur intérêt sur le plan économique, sauf pour les promoteurs.

L'association Vent de délires, devant le mépris le plus total des élus tant concernant le droit au sommeil de tout individu que celui à jouir d'un environnement agréable propose une réunion à tous les habitants de la zone concernée le jeudi 27 juin à 20h30 salle Festive à Scaër avec comme ordre du jour la défense des intérêts des habitants.

Les Associations Vent de délires et C du vent

Scaër le 13 06 2013